

1er Mai

FO affiche sa détermination

FO

la force syndicale

DÉFENDONS NOS RETRAITES

Maintien du droit à 60 ans

Non à l'allongement de la durée de
cotisation

40 ans c'est déjà trop !

Maintien du système par répartition
garant de la solidarité
intergénérationnelle et
d'une retraite aujourd'hui et pour les
jeunes générations

Maintien du Code des pensions
de la Fonction publique

On peut et on doit faire autrement ! Avec une meilleure répartition des richesses

Taxation des profits non réinvestis, compensation intégrale des exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises, cotisations retraite sur l'intéressement et la participation, rétablissement d'une fiscalité progressive assurant une redistribution juste des richesses.

MANIFESTATION à CARMAUX

STELE du MINEUR

Devant la Salle BEREGOVOY

à 8 h 45

Avec les travailleurs, partout dans le monde
le 1^{er} Mai, exprimons le même cri de colère

« Nous ne payerons pas les frais de la crise ! »

**Avec les travailleurs, partout dans le monde
le 1^{er} Mai, exprimons le même cri de colère**
**«Nous ne payerons pas
les frais de la crise !»**

Pour FO, qui s'est adressé aux autres organisations syndicales en ce sens, la question «d'un appel commun à 24 heures de grève interprofessionnelle, au moment opportun» est posée: «une telle initiative lancée solennellement par les secrétaires généraux ou présidents des organisations syndicales serait facteur d'espoir et de force pour les salariés»

40 ans c'est déjà trop !

FO
la force syndicale

**FO affiche
sa détermination**

1^{er} Mai

**POUR FO,
LA RETRAITE C'EST
«LA MÈRE DES REVENDICATIONS»**

**Préserver le droit à la retraite à 60 ans,
c'est exiger:**

- une politique économique créatrice de vrais emplois à temps plein notamment pour les jeunes;
- l'élimination de la précarité et des temps partiels imposés dont sont victimes en particulier femmes et jeunes;
- la préservation de l'emploi public et du service public contre la RGPP;
- l'augmentation des salaires et des pensions.

**DÉFENDONS
NOS RETRAITES**